

Zeitschrift:	Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie = Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie
Herausgeber:	Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band:	24 (2006)
Artikel:	Dépendances aux offres d'internet : l'exemple de pornographes juvéniles québécois
Autor:	Fortin, Francis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1051084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANCIS FORTIN¹

DÉPENDANCES AUX OFFRES D'INTERNET: L'EXEMPLE DE PORNOGRAPHES JUVÉNILES QUÉBÉCOIS

Résumé

La pornographie juvénile existe depuis fort longtemps et les moyens qui permettent sa consommation se retrouvent maintenant sous diverses formes. Toutefois, ce n'est qu'avec la popularité d'Internet qu'elle a littéralement explosé. Dans le cadre de la présente étude, deux objectifs ont été définis: d'abord, une recension des plus récents écrits portant sur la pornographie juvénile a été effectuée. Ensuite, une analyse des différents profils des personnes mises en cause dans au moins un événement de pornographie juvénile au Québec sera présentée. Pour ce faire, une analyse des données policières a été effectuée et tous les individus mis en accusation pour pornographie juvénile entre 1998 et 2004 au Québec ont été répertoriés. L'échantillon se composait de 192 sujets. Pour créer les profils d'individus, une analyse taxinomique utilisant différentes variables sociodémographiques a été réalisée. Par la suite, une analyse de certains dossiers d'enquête ont permis de mieux comprendre les différents types de pornographes. Les résultats ont permis de créer trois types de pornographes: le jeune explorateur, l'âgé «middle man» et le mature polymorphe. Le jeune explorateur est le plus jeune des trois types. Il est étudiant et a une histoire criminelle quasi inexistante. L'âgé «middle man» est comparé à l'homme «moyen». Il est le plus âgé des trois groupes d'individus. Ce second profil exploratoire se subdivise également en deux sous-types: le «middle man» solitaire et le «middle man» organisé. Enfin, le mature polymorphe se distingue des deux autres types: une histoire criminelle abondante et des antécédents sexuels plus nombreux. Ces types seront présentés à l'aide d'exemples tirés de vrais dossiers d'enquête.

Abhängigkeit von Internet-Angeboten: Das Beispiel der Kinderpornographen in Quebec

Kinderpornographie existiert seit ziemlich langer Zeit und Möglichkeiten, Kinderpornographie zu konsumieren, finden sich in verschiedenen Formen. Gleichwohl ist Kinderpornographie mit der aufkommenden Beliebtheit des Internet buchstäblich explodiert. Im Rahmen der vorliegenden Untersuchung wurden zwei Ziele definiert: Zunächst wurden die aktuellsten Werke zur Kinderpornographie gesichtet. Dann wird eine Analyse verschiedener Profile von Personen in Quebec, die mindestens einmal mit Kinderpornographie in Berührung kamen, präsentiert. Zu diesem

1 L'auteur tient à remercier la Sûreté du Québec ainsi que le module de la cybersurveillance qui ont rendu possible cet article.

Zweck wurde eine Analyse der polizeilichen Daten durchgeführt, die alle Personen, die im Zeitraum von 1998 bis 2004 im Quebec wegen Kinderpornographie angeklagt wurden, erfasst. Das Sample umfasste 192 Personen. Zur Erstellung eines Profils der einzelnen Personen wurde eine taxonomische Analyse unter Berücksichtigung verschiedener sozio-demographischer Variablen durchgeführt. Danach konnten mit Hilfe der Analyse bestimmter Untersuchungsakten verschiedene Typen von Kinderpornographie-Delinquenten herauskristallisiert werden. Mittels der Ergebnisse konnten drei Typen von Kinderpornographie-Delinquenten ermittelt werden: der junge Erforschende, der alte «middle man» und der reife Polymorphe. Der junge Erforschende ist der jüngste der drei Typen. Er ist Student und hat so gut wie keinen kriminellen Hintergrund. Der alte «middle man» ist dem «Durchschnitts-Mann» gleichgesetzt. Er ist der älteste der drei Gruppen. Dieses zweite Profil ist nochmals in zwei Untertypen aufgeteilt: den einzelgängerischen «middle man» und den organisierten «middle man». Schliesslich der reife Polymorphe, der sich von den anderen durch eine kriminelle Karriere und zahlreiche sexuelle Vorgeschichten unterscheidet. Die verschiedenen Typen werden anhand von Beispielen aus echten Untersuchungsakten präsentiert.

Introduction

L'arrivée d'Internet a transformé certains aspects de la criminalité. Depuis la montée fulgurante de la popularité du Web en 1994, Internet est maintenant utilisé, entre autres, pour consommer, visionner, échanger et collectionner de la pornographie juvénile. Bien que ce crime existât auparavant, Internet a facilité les différents paramètres de ces infractions (BERBERI et al., 2003 et FORTIN et LAPOINTE, 2002). La présente étude a comme objectif principal de décrire et d'analyser les caractéristiques des personnes mises en cause ou accusées pour une infraction de pornographie juvénile. Toutefois, avant d'aborder cette partie, une très brève mise à jour des connaissances sur la pornographie juvénile sera effectuée.

Les infractions dites de pornographie juvénile sont celle correspondant à la définition du Code criminel canadien. L'article 163.1(1) définit la pornographie juvénile comme toute représentation graphique, réalisée par des moyens mécaniques ou électroniques, où figure une personne de moins de 18 ans se livrant à une activité sexuelle expli-

cite ou dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'organes sexuels. Le Code criminel (article 163.1) interdit la possession, production, trafic, distribution ou transmission de ce genre de matériel. Ne sont pas considérées comme pornographiques les images ou vidéos produites à des fins artistiques, éducatives, médicales, scientifiques ou servant le bien public.

Plusieurs études se sont intéressées aux caractéristiques des consommateurs de pornographie juvénile, mais relativement peu ont exploité les informations de nature policière, notamment en ce qui concerne les données relatives au casier judiciaire de l'individu. C'est là un des aspects novateurs de la présente étude.

La collection et les typologies de collectionneurs de pornographie juvénile

Une des caractéristiques des consommateurs de pornographie est qu'ils accumulent une quantité importante d'images et/ou de vidéos. On peut donc s'intéresser aux collections comme telles, mais aussi au rôle qu'elles jouent chez l'individu, tant au plan fantasmatique qu'au niveau de l'occupation du temps de ceux-ci. BELK (1995) révèle que dans l'acte de collectionner, l'individu démontre son sentiment d'attachement à l'objet qui l'intéresse. Le processus entourant le fait de sélectionner, d'acquérir et de choisir fait partie intégrante de la passion du collectionneur. MUENSTERBERGER (1994) affirme, de son côté, que l'aspect central de la collection réside dans la constante acquisition de l'objet prisé par l'individu. Selon l'étude de LANNING (1992), la collection de matériel pornographique aurait quatre utilités pour ses adeptes. La première utilité de la collection est la gratification sexuelle. Le visionnement du matériel permet aux individus d'alimenter leurs fantasmes avant ou durant la masturbation. Ce matériel peut, quelquefois, être utilisé comme prélude à l'agression sexuelle commise sur un enfant. Selon QUAYLE et al. (2000), un tel scénario demeure assez rare; les collectionneurs de pornographie sur

Internet se limitant généralement à l'acquisition de matériel, à son classement et à son visionnement. La deuxième utilité de la collection de pornographie juvénile est de faciliter l'agression sexuelle d'enfants; l'agresseur utilise le matériel pour tenter de réduire les inhibitions de sa victime. C'est ainsi que la victime apprend, bien malgré elle, à considérer ce type de comportement sexuel comme étant normal. Ce phénomène fait parti d'un phénomène connu sous le nom de mise en condition ou encore «grooming» (BERSON et TAMPA, 2003, KRONE, 2005). Troisièmement, la collection peut être utilisée pour faire du chantage. Par exemple, un agresseur va tenter de faire croire à l'enfant qu'il est en partie responsable de l'agression dont il a été ou est victime. Cette manœuvre vise à dissuader la victime de porter plainte. Finalement, la collection permet aux amateurs de pornographie juvénile de voir leur banque d'images et/ou de vidéos augmenter par le biais des échanges avec d'autres collectionneurs. Les collections privées de matériel original sont d'ailleurs les plus intéressantes puisque leur valeur d'échange est importante.

Ainsi, la collection de pornographie juvénile sur Internet contribue au développement de certains types de marchés et de formes de socialisation bien spéciales. D'une part, il existe un marché fort lucratif pour ce type de contenu (BERBERI et al, 2003). D'autre part, les individus engagés dans des échanges par l'entremise d'Internet participent, à divers niveaux, à ériger des communautés basées sur la possession ou la recherche de contenus (JENKINS, 2001; HEALY, 1996; QUAYLE et al. 2000; SVEDIN et BACK, 1996).

Jusqu'à présent, il existe peu de recherches décrivant les collectionneurs de matériel de pornographie juvénile. Néanmoins, notons LANNING (1992) qui a recensé les différents types de matériels collectionnés par les pédophiles, dont notamment des livres, des revues, des articles de journaux, des photographies, des films, des souvenirs, des jouets, des vêtements et plus encore. Évidemment, le point commun de tous ces articles est qu'ils se réfèrent aux enfants. Il semble que les articles collectionnés diffèrent selon les individus.

LANNING (1992) soutient que les facteurs sociodémographiques ont un impact sur le type de collection. Par exemple, la quantité de matériel se retrouvant dans la collection d'un individu dépend de son revenu disponible ainsi que de son âge.

Données et méthodologie

Cette étude se base sur l'analyse des données policières de tous les individus mis en accusation pour pornographie juvénile entre 1998 et 2004 au Québec. Les dossiers qui font ici l'objet d'une analyse sont ceux ayant suivi une intervention policière qui a pu être initiée de deux façons. Dans certains cas, les policiers interviennent pour une infraction non reliée à la pornographie juvénile mais découvrent lors d'une perquisition du matériel compromettant. A l'inverse, il arrive que les policiers réagissent à une plainte reliée à la pornographie juvénile et, lors de la perquisition, découvrent que le suspect trempait aussi dans d'autres types d'activités criminelles.

Ainsi, les informations sur 170 rapports d'événements ont été colligées dans une banque de données. Essentiellement, les informations comprennent un sommaire des éléments entourant l'infraction constatée. Il a été choisi de ne retenir que les dossiers ayant atteint la phase de la mise en accusation, notamment parce que cela garantit que les informations essentielles sont toutes présentes au dossier: âge, ville, occupation, etc. Les dossiers ayant mené à une mise en accusation ont aussi la particularité d'avoir outrepassé les barrières techniques comme l'utilisation de serveurs *proxy*, le camouflage d'adresse IP, le cryptage, etc. Des données provenant de diverses sources ont été ajoutées, comme celles concernant les antécédents criminels du ou des suspects. À ce chapitre, on définit les antécédents comme le fait d'avoir été reconnu coupable, avant l'événement de pornogra-

phie juvénile, d'au moins un chef d'accusation. L'échantillon ainsi créé comporte 199 sujets.²

Afin d'obtenir des profils d'individus, une analyse taxinomique a été effectuée en incluant les différentes variables sociodémographiques et les variables relatives à la carrière criminelle. Cette méthode permet de proposer une typologie des personnes accusées de crimes relatifs à la pornographie juvénile. Cette typologie est de nature à permettre une intervention différentielle aux enquêteurs en fonction des types créés. Les variables qui ont été utilisées sont l'âge du sujet au moment de l'infraction, le nombre de chefs d'accusations dont il a été reconnu coupable par le passé en matière d'agression sexuelle, le nombre de chefs d'accusations total dont il a été reconnu coupable par le passé, si l'individu a été par le passé déjà impliqué dans un événement de pornographie juvénile ou d'agression sexuelle (oui ou non) et le fait d'être étudiant (oui ou non).

Notons aussi que les trois types créés par l'analyse taxinomique ont été validés par les enquêteurs de la Sûreté du Québec suite à des rencontres semi-directives (*focus group*) qui ont été organisées. Les types construits par nos analyses correspondent tant à une composition théorique que celle perçue par les enquêteurs dans le cadre de leurs fonctions. Au cours de ces séances, six enquêteurs spécialisés en cybersurveillance de la Sûreté du Québec ont été rencontrés. Ces discussions ont permis d'élaborer un certain nombre d'histoires de cas pour chacun des types de l'étude. Les commentaires des enquêteurs ont aussi facilité la compréhension des résultats empiriques de l'étude.

2 Pour des raisons de confidentialité, seul le chercheur principal a été en contact avec les identités des personnes impliquées. Dès que le contrôle de qualité fut terminé, toutes les informations nominatives ont été retirées afin d'empêcher l'identification des sujets.

Résultats préliminaires

L'échantillon de 199 sujets est composé d'une majorité d'hommes (96,5%) et de sept femmes (3,5%). Un examen des différents dossiers a révélé qu'il y avait seulement un dossier où une femme était la seule personne impliquée dans l'événement. Les autres femmes étaient impliquées conjointement avec un ou plusieurs hommes. Les femmes ont été exclues des analyses par souci d'uniformité et de simplicité pour les étapes de classification des données, mais aussi parce que le phénomène de la pornographie juvénile chez les femmes apparaît comme un phénomène distinct qui dépasse les limites de cette recherche. L'échantillon utilisé est donc composé de 192 sujets.

Pour les fins d'analyse de l'histoire criminelle des sujets, les antécédents de nature sexuelle ont été distingués des autres types d'antécédents judiciaires. Étonnamment, près de 65% des sujets de l'échantillon n'avaient, au moment de l'arrestation, aucun antécédent criminel. Par ailleurs, si certains auteurs ont émis l'hypothèse qu'il y avait un lien entre pornographie juvénile et agression sexuelle, l'une des façons de s'approcher de la réponse est de vérifier si les personnes impliquées dans un crime de pornographie juvénile ont des antécédents de nature sexuelle. Or, on remarque que 10,4% des individus ont des antécédents de nature sexuelle. C'est à la fois peu et beaucoup. D'une part, seule une minorité des sujets de notre étude ont des antécédents de nature sexuelle, ce qui indique que la majorité ne passeraient pas à l'acte. Toutefois, la prévalence des antécédents de nature sexuelle des sujets est beaucoup plus élevée que celle qui caractériserait la population en général; les personnes accusées d'un crime de pornographie juvénile sont donc globalement plus à risque que la population en général d'avoir des agissements de violence sexuelle.

Profils exploratoires et histoire criminelle

Les techniques d'analyses taxinomiques semblaient toutes indiquées pour créer une typologie des suspects de possession ou distribution de pornographie juvénile. Plusieurs travaux sur les délinquants sexuels ont utilisé des techniques similaires (PROULX et al., 1999; BEAUREGARD, 1999). Ainsi, seulement les variables statistiquement significatives ont été utilisées afin d'obtenir des groupes distincts. Le tableau 1 présente les résultats des analyses.

L'analyse taxinomique effectuée (*cluster analysis*) a regroupé les sujets en trois types relativement distincts. D'après les caractéristiques de ces types, nous les avons nommés l'explorateur, le pervers et le polymorphe. Les deux premiers types sont relativement nombreux alors que le troisième groupe ne représente que huit sujets. Ce dernier groupe est particulièrement important puisque ses membres sont responsables d'un grand nombre de délits et d'agressions sexuelles. De plus, si une intervention différentielle devait être effectuée par les policiers, les polymorphes devraient mériter une attention particulière.

Tableau 1: Analyse taxinomique des sujets de l'étude (n=192)

	Type 1: l'explorateur	Type 2: le pervers	Type 3: le polymorphe	F	Sig
Nombre	105	79	8		
Âge au moment de l'infraction (moyenne)	24,10	49,22	42,88	233,0	0,00
Nombre d'antécédents d'agression sexuelle (moyenne)	0,10	0,19	3,0	47,0	0,00
Nombre total d'antécédents (moyenne)	1,02	1,37	17,88	123,2	0,00
Antécédent d'agression sexuelle ou de pornographie juvénile (0=non, 1=oui)	0,09	0,14	0,50	6,2	0,00
Occupation: étudiant (0=non, 1=oui)	0,30	0,00	0,00	17,9	0,00

Les trois types créés aux fins de l'étude seront présentés succinctement en prenant soin de décrire les résultats des analyses statistiques du tableau 1, mais également en l'illustrant à l'aide d'histoires de cas décrites par les enquêteurs et validées par les dossiers d'enquête.

L'explorateur:

Les résultats de l'analyse statistique montrent que le premier groupe est constitué de sujets relativement jeunes (moyenne 24,1 ans). L'explorateur se distingue par une histoire délinquante peu abondante (en moyenne, 0,10 chef d'agression sexuelle et un chef d'accusation antérieur). Notons aussi que tous les étudiants de l'échantillon se retrouvent dans ce type. Afin d'illustrer un peu les résultats, reprendons l'histoire de Ludovic.³

Suite à l'arrestation, Ludovic, 20 ans, sans aucun antécédent criminel, explique qu'il voulait juste voir «ce que c'était». L'enquête plus approfondie du disque dur saisi démontrera que le suspect avait 10 000 fichiers photos et audiovisuels de pornographie juvénile. Il utilisait un file-serve pour amasser des contenus de pornographie juvénile.

L'explorateur semble être le type le plus orienté vers la collection à grande échelle. Ainsi, avec Internet, les utilisateurs ont maintenant un arsenal de moyens techniques pour amasser des quantités considérables de contenus. Qui plus est, il est possible d'amasser une collection simplement en laissant opérer un logiciel qui s'occupera de gérer les échanges. C'est ce qu'on appelle un F-serve (ou fileserver, serveur de fichiers) et qui agit sensiblement de la même façon qu'un serveur FTP (un serveur FTP est un programme destiné à effectuer le téléchargement, le téléversement et la gestion de fichiers).

³ Les noms et les circonstances ont été légèrement modifiés par souci de confidentialité.

Le pervers:

Le deuxième type est un groupe de suspects beaucoup plus âgé (49,2 ans). Il a légèrement plus d'antécédents que le premier type, mais beaucoup moins que le troisième. On remarque que ce type pourrait être comparé un peu à l'homme moyen, mais qui a un intérêt marqué pour les images et vidéos représentant des enfants et adolescents sexualisés. Les enquêteurs ont remarqué une particularité pour ce groupe. Bien que les données ne puissent le démontrer empiriquement, on distingue un continuum dans le niveau d'implication dans les communautés virtuelles. Ainsi, on peut distinguer deux sous-types à la lumière des observations des policiers. Le *pervers solitaire* s'est procuré du matériel sur des sites commerciaux ou encore a répondu spontanément à une offre de contenu sur Internet. Ce dernier n'hésite pas à donner son numéro de carte de crédit et ses informations personnelles. Contrairement à l'explorateur que l'on présume avoir moins de ressources financières, il peut se payer ce type de contenu. Martin est un bon exemple:

Les suspects Martin et Richard sont entrés en relation par l'entremise de leur service de messagerie électronique. Les deux suspects ont discuté des différents types de vidéos présentant de la pornographie juvénile et des systèmes d'exploitation permettant leur fonctionnement. Quelques semaines plus tard, Richard a effectué une commande de vidéos présentant de la pornographie juvénile et a transféré, par argent électronique, 320 \$ à Martin. Dans sa déclaration aux policiers, Richard affirme: «Je voulais avoir ça pour ma curiosité personnelle, mais je peux dire aussi que ça m'excite car lorsque je vois ce genre de vidéo... je joue avec mon corps».

De l'autre côté, il y a le *pervers organisé* qui se caractérise par une forte présence virtuelle. Il bénéficie entre autres des conseils et des techniques suggérés par les autres membres des communautés virtuelles. Plus important encore, il est impliqué dans les échanges de

contenu entre membres. C'est de cette façon qu'il obtient de la pornographie juvénile. C'est le cas de Stéphane 39 ans.

Le suspect, Stéphane, est un administrateur du babillard électronique «Les pornographes masqués». Ces babillards servent de lieu de rencontre pour consulter du matériel de pornographie juvénile. Lorsqu'un membre du groupe a été arrêté, la police a retrouvé de la pornographie juvénile sur son ordinateur et un répertoire contenant plus d'une cinquantaine de courriels des différents membres du groupe. C'est à l'aide de ces courriels que les policiers ont pu retracer Stéphane. Les pornographes juvéniles composant ce réseau sont reconnus pour utiliser des programmes informatiques très sophistiqués afin d'opérer efficacement dans l'envoi de photographies présentant de la pornographie juvénile. Le groupe est donc réputé pour faire de la production et de la distribution de pornographie juvénile au niveau national et international. Le rôle de Stéphane est de poster du nouveau matériel et du matériel trouvé sur Internet pour le redistribuer aux autres membres.

On peut donc constater que les deux exemples bien qu'appartenant au même type, sont très différents en ce qui concerne les niveaux d'implication dans les communautés virtuelles. Par ailleurs, il est très difficile d'établir, comme dans le cas de Stéphane, s'il y a eu agression sexuelle. C'est d'ailleurs une très grande source de frustration pour les enquêteurs. Comme le souligne un de ceux-ci, il est difficile d'établir clairement sur les bases de la preuve informatique s'il y a eu abus ou pas une agression sexuelle et si l'individu est membre d'un vaste groupe. L'histoire de Stéphane serait plus près du portrait de pornographe juvénile que TAYLOR (1999) nous dépeint. Selon les enquêteurs, il y a lieu de noter que tous ne font pas partie de réseaux aussi évolués et aussi organisés.

Le polymorphe:

Le troisième groupe, composé d'un petit nombre de sujets, se distingue nettement des autres types. Le groupe a en moyenne 42,8 ans. L'histoire criminelle des sujets se distingue par une moyenne de trois chefs antérieurs d'accusations d'agression sexuelle et plus de 17 chefs d'accusations variés. En outre, c'est le groupe où l'on retrouve le plus d'antécédents d'agression sexuelle ou de pornographie juvénile (50%). Ces individus constituent un groupe important pour les autorités policières dans la mesure où ils représentent une menace plus grande. Voici un cas type:

Chris, 41 ans, s'est fait arrêter pour attouchements sexuels auprès de la fille de sa nouvelle conjointe. Lors de l'arrestation, les policiers ont saisi tout le matériel informatique: des disques durs, des CD-ROM, des disquettes remplies de pornographie juvénile. Après avoir analysé des différentes images, les policiers ont découvert du contenu inédit qui semblait avoir été pris avec la même caméra numérique que Chris utilisait pour faire des photos de famille. Ce n'est pas la première fois qu'il a des démêlés avec la justice: il avait reçu plusieurs sentences antérieures concernant des délits de fraude, de supposition de personne, de grossière indécence et de bris de probation.

Bien que peu nombreux, les individus de ce groupe sont responsables d'un grand nombre de crimes. Il importe donc d'approfondir nos connaissances sur leurs agirs de manière à mieux pouvoir les détecter. En effet, les enquêteurs affirment que ce type de suspect est plutôt rare, mais qu'il est le plus important dans la mesure où plusieurs victimes sont impliquées dans ce genre de dossier. Malheureusement, certaines données, qui étaient manquantes au moment de l'étude, auraient pu nous éclairer davantage sur ce dernier type. Pour ces sujets, il semble que la pornographie juvénile ne soit pas un mode préférentiel de criminalité, mais fait plutôt partie d'un style de vie criminel. Ce style combinant du même coup l'agression sexuelle et plusieurs autres types de crimes.

Discussion

L'objectif principal de cette étude consistait à présenter une analyse des personnes mises en cause dans un événement de pornographie juvénile au Québec. Pour ce faire, l'analyse de données policières de tous les individus mis en accusation pour des événements de pornographie juvénile de 1998 à 2004 a été effectuée. Une analyse taxinomique a été effectuée et trois types de sujets sont apparus, l'explorateur, le pervers et le polymorphe. L'archétype de l'explorateur est un jeune étudiant qui amasse des milliers d'images et vidéos en se servant d'une variété de technologies. Il a peu d'autres activités criminelles. Il correspond au collectionneur échangiste de KLAIN et al. (2001) et au chalutier ou navigateur de KRONE (2005). Le second type est qualifié de pervers puisqu'il est relativement vieux, moins habile avec la technologie mais n'hésite pas à payer pour obtenir du contenu. Certains sont plutôt solitaires ou isolés, alors que d'autres socialisent dans des cercles pédophiliques sur Internet. Le pervers ressemble au collectionneur résidentiel de KLAIN et al. (2001). Il a aussi relativement peu d'antécédents. Le troisième type, le polymorphe, ne représente qu'un petit pourcentage de l'ensemble des sujets mais est particulièrement actif. Il a souvent des antécédents de nature sexuelle mais aussi plusieurs condamnations à son actif pour des crimes variés. Bien que la plupart des typologies nous parlent d'individus oeuvrant dans le domaine à des fins lucratives, les enquêteurs nous ont affirmé que tous les sujets ayant été arrêtés par leur unité le faisaient à des fins personnelles. Il semble donc probable que les plus grands joueurs dans cette industrie comme dans d'autres sphères d'activités criminelles échappent aux filets du système pénal.

Références

- BADGLEY, R. (1984). *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*. Ministère des Approvisionnements et Services Canada. Ottawa: Centre d'édition du gouvernement du Canada.
- BEAUREGARD, E. (1999). *Typologie de scénarios délictuels de meurtriers sexuels*. Rapport de stage inédit. École de Criminologie: Université de Montréal.
- BELK, R. W. (1995). Collecting as Luxury Consumption: Effects on Individuals and Household. *Journal of Economic Psychology*, vol. 16, p. 477–490.
- BERBERI, S., BOULANGER, S., FORTIN, F., MALEZA, D., OUELLET, G., PAQUIN, J., RODRIGUE, S. (2003). *La cybercriminalité au Québec: rapport d'analyse stratégique*. Sûreté du Québec, Service du renseignement criminel; Ministère de la sécurité publique (Montréal). p. 50–77
- BERSON, I. R. et TAMPA, F. (2003). Grooming Cybervictims: The Psychosocial Effects of Online Exploitation for Youth. *Journal of School Violence*, vol. 2, no. 1, p. 5–18.
- CARR, A. (2004). *Internet Traders of Child Pornography and Other Censorship Offenders in New Zealand*. Department of Internal Affairs Te Tari Taiwhenua.
- CREIGHTON, S. J. (2003) *Child Pornography: Images of the abuse of children*. London: NSPCC.
- END CHILD PROSTITUTION AND TRAFFICKING (ECPAT) (2002). *Child Pornography: Frequently asked questions about commercial sexual exploitation of children*. [en ligne] www.ecpat.net/eng/csec/faq – consulté le 20 mai 2003.
- ENVIRONICS RESEARCH GROUP (2001). *Les jeunes Canadiens dans un monde branché: La perspective des élèves*. [En ligne] http://cyberwise.gc.ca/pdf/wired_f.pdf – consulté le 12 mai 2003.
- FOLEY, T. (soumis pour publication). *The Forensic Assessment of Internet Child Pornography Offenders*. Joseph J. Peters Institute: Philadelphia, PA.

- FORDE, P. et PATTERSON, A. (1998). *Paedophiles Internet Activity*. Trends and Issues in Crime and Criminal justice, no 97, p. 1–6.
- FORTIN, F. (2005) *Criminalité informatique: un survol des tendances en évolution*. Communication à la Société de criminologie du Québec. Conférence donnée au congrès de la société de criminologie. Association des médecins psychiatres, Saint-Adèle, 26 mai 2005.
- FORTIN, F. et LAPOINTE, S. (2002). *Internet qu'est-ce que ça change? Usages problématiques et criminels d'Internet*. Conférence donnée au congrès de l'Association des médecins psychiatres, Mont-Tremblant, 7 juin 2002.
- GOLDSTEIN, M. J., KANT, H. S. et HARTMAN, J. J. (1973). *Pornography and Sexual Deviance*. Los Angeles: University of California Press.
- HEALY, M.A. (1996). *Child Pornography: an international perspective*. World Congress Against Commercial Sexual Exploitation of Children. Stockholm.
- HOWITT, D. (1995). *Paedophiles and Sexual Offences Against Children*. Chichester, England; Toronto: J.Wiley.
- ITZIN, C. (1992). *Pornography: women, violence and civil liberties*. Oxford: Oxford University Press.
- JENKINS, P. (2001). *Beyond Tolerance: Child Pornography Online*. New York: University Press.
- KELLY, L. *Pornography and Child Sexual Abuse*. In ITZEN, CATHERINE. 1992. *Pornography; Women, Violence and Civil Liberties*. Oxford: Oxford University Press, p. 113–123.
- KLAIN, E. J., DAVIES, H. J., et HICKS, M. A. (2001). *Child pornography: The criminal-justice-system response* (Report No. NC81). American Bar Association Center on Children and the Law.
- KRONE, T. (2005). *Does Thinking Make It So? Defining Online Child Pornography Possession Offences*. Australian High Tech Crime Center. [en ligne] <http://www.aic.gov.au/publications/tandi2/tandi299.pdf> – Page consultée le 16 décembre 2005.
- LACROIX, E. (2002). *Sondage NETendances 2002: Utilisation d'Internet au Québec*. Centre francophone d'informatisation des organi-

- sations [en ligne] <https://extranet.cefrio.qc.ca/indexWeb.cfm?type=produits> – page consultée le 3 juillet 2004.
- LANGEVIN, R., LANG, R. A., WRIGHT, P., HANDY, L., FRENZEL, R. R. et BLACK, E. L. (1988). Pornography and Sexual Offences. *Annals of sex Research*, 1, p. 335–362.
- LANNING, K. (1992). *Child Molesters: A Behavioral Analysis*, Washington, DC: National Center for Missing and Exploited Children.
- LANNING, K. V. *Collectors*. In Burgess, ANN W. (Editor) 1984. *Child Pornography and Sex Rings*. Lexington Books: Massachusetts / Toronto. p. 83–109.
- MARSHALL, W., L., BARBAREE, H.E. et D. CHRISTOPHE. Sexual offenders against female children: Sexual preferences for age of victims and type of behaviour. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 18, p. 424–439, 1986.
- MUENSTERBERGER, W. (1994). *Collecting: An Unruly Passion*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- OSWELL, D. (2004). (Soumis pour publication). *When images matter: internet child pornography, forms of observation and an ethics of the virtual*. [en ligne] http://www.xuk.biz/UKLR/Landslide/library/13a/oswell_images_matter.pdf – Page consultée le 7 janvier 2005.
- PROULX, J., PERREAULT, C. et OUIMET, M. (1999). Pathways in the Offending Process of Extrafamilial Sexual Child Molester. *Sexual Abuse: A journal of Research and Treatment*, vol. 11, p. 117–129.
- PROULX, J., ST-YVES, M., GUAY, J.-P. et OUIMET, M. (1999). *Les agresseurs sexuels de femmes: Scénarios délictuels et troubles de la personnalité*. Dans J. PROULX, M. CUSSON et M. OUIMET. (éd.), *Les violences criminelles*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, p. 157–185.
- PROULX, J., PERREAULT, C., OUIMET, M. et GUAY, J. P. (1999). *Les agresseurs sexuels d'enfants: scénarios délictuels et troubles de la personnalité*. Dans PROULX, J., CUSSON, M. et OUIMET, M. *Les violences criminelles*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 187–216.
- QUAYLE, E., HOLLAND, G., LINEHAN, C. et TAYLOR, M. (2000). The Internet and Offending Behaviour: a case study, *Journal of Sexual Aggression*, vol. 6 (1/2), p. 78–96.

- RETTINGER, L. J. (2000). *La relation entre la pornographie juvénile et les infractions sexuelles contre les enfants: Une analyse documentaire*. Ottawa: Ministère de la Justice du Canada.
- ROY, J. (2004). *Étude exploratoire des événements et des caractéristiques des individus mis en cause dans des cas de possession et de distribution de matériel pornographique juvénile sur Internet*. Rapport de stage inédit. École de Criminologie: Université de Montréal.
- SETO, M., and EKE, A. (2005) Criminal histories and later offending of child pornography offenders, in *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 17, 201–210.
- SVEDIN, C. G. et BACK, K. B. (1996). *Children who don't speak out: about children being used in child pornography*. Stockholm: Swedish Save the Children.
- TAYLOR, M. (1999). *The Nature and Dimensions of Child Pornography on the Internet*. Combating child pornography on the Internet conference, Vienna. [en ligne] www.asem.org/Documents/aaconfvienna/pa_taylor.html – consultée le 17 janvier 2005.
- TAYLOR, M. et QUAYLE, E. (2002). Child Pornography and the Internet: Perpetuating a cycle of abuse. *Deviant Behavior: An Interdisciplinary Journal*, vol. 23, p. 331–361.
- TAYLOR, M. et QUAYLE, E. (2003). *Child Pornography an Internet Crime*. New York: Routledge.
- TAYLOR, M., QUAYLE, E. et HOLLAND, G. (2001). *La pornographie infantile, l'Internet et les comportements délinquants*. ISUMA, vol. 2, no 2, p. 1–12.
- TREMBLAY, P. (2002), *Social interactions among paedophiles*, Centre International de Criminologie Comparée, No. 36, Montréal, 2002, 50p.
- WOLAK, J., FINKELHOR, D., & MITCHELL, K. J. (2005). *Online Victimization: A Report on the Nation's Youth*. Alexandria, VA: National Centre for Missing & Exploited Children.
- WYRE, R. (1992). *Pornography and Sexual Violence: Working with Sex Offenders*. In *Pornography: women, violence and civil liberties*. Oxford, Oxford University Press.

